

## PARCS ET JARDINS

La nature est à Limoges ! Une ville à la campagne. A Limoges, la nature est partout et va au-delà de ses 680 ha d'espaces verts aménagés ouverts au public. La démarche engagée en matière d'amélioration du cadre de vie est globale.

### Un engagement durable

---

Elle intègre un environnement protégé et respecté, l'embellissement et la création d'aménagements paysagers agréables et ludiques mais aussi le lien social au travers de ses jardins familiaux et partagés ou encore de ses actions de sensibilisation.

Démarche récompensée avec **l'obtention de label 4 fleurs** au concours des Villes et Villages fleuris mais aussi du **label Végétal local**.



Avec plus de 50 m<sup>2</sup> d'espaces verts aménagés par habitant et autant d'espaces naturels, la Ville a un savoir-faire horticole très apprécié. Pour animer ces écrans de verdure que sont ses parcs et jardins elle a su, depuis de nombreuses années, cultiver une excellence végétale en alliant créations artistiques et respect de l'environnement. L'enthousiasme et le talent des jardiniers permettent d'offrir un fleurissement harmonieux à notre ville (plus de 30 000 plantes produites par an, dans les serres municipales).

Un travail qui s'est vu récompensé dès 1998 et renouvelé en 2014 et 2017, avec l'obtention de la 4<sup>ème</sup> fleur au palmarès du concours national pour le fleurissement de la France. Ce label vient récompenser la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire.

## La Ville de Limoges distinguée par le label "Végétal local"

En utilisant des arbustes et des vivaces natifs pour son fleurissement et ses aménagements, la Ville propose petit à petit un nouveau langage paysager. Mettre en valeur le patrimoine végétal régional est effectivement une volonté affirmée de la Direction. Elle se traduit par le lancement en 2017 d'un projet visant à produire en interne ses propres plantes natives. Projet qui s'est concrétisé en 2018, par l'obtention du label végétal local. Faisant de Limoges, la première collectivité nationale à en être dépositaire. **Ce label attribué, par l'Agence française de la biodiversité, garantit pour les plantes sauvages leur provenance locale et leur diversité génétique**, avec une traçabilité complète depuis le site de collecte en milieu naturel ; jusqu'à leur utilisation, tout en préservant la ressource.

## Urbanisme et espaces verts

Depuis le cœur de ville jusque dans les cités périphériques, Limoges a été conçue pour rendre la vie de tous, plus agréable et les plantes y trouvent une place de choix. Les vastes et ambitieux projets de renouvellement urbain engagés ont permis de développer des zones de loisirs et de promenade aux portes des quartiers populaires afin que chaque habitant puisse bénéficier d'un jardin public à moins de 500 mètres de son lieu de résidence.

Aujourd'hui, c'est dans une approche pluridisciplinaire de la démarche d'aménagement qu'ils se poursuivent. La ville durable se construit au cœur des quartiers prioritaires, intégrant l'espace vert comme un lieu de lien social et un élément majeur pour la biodiversité.

La ville compte environ 680 ha d'espaces verts aménagés et 690 ha d'espaces naturels.

Ces espaces font l'objet d'une codification qui définit, entre autre, leur mode de gestion ainsi que la fréquence des interventions qui y sont faites.

Il existe à ce jour 4 codes de gestion à Limoges :

- Espaces horticoles affirmés : ces espaces de représentation, structurés à la mise en scène recherchée, expriment le plus haut degré de technicité du jardinier.
- Espaces horticoles : jardins de quartier, accompagnement de voiries, ... ils sont souvent destinés à la détente, et font appel à toute la palette végétale essentiellement composée d'arbustes et de vivaces.
- Espaces champêtres urbains : souvent espaces de liaison entre les espaces verts à caractères horticoles, ils représentent des scènes champêtres semblables à celles de la campagne environnante, mais adaptée aux besoins urbains.
- Espaces à caractère naturel : éléments majeurs de la trame verte, ils sont composés de boisements, prairies, zones humides... et sont les réservoirs d'une biodiversité urbaine.

**Parmi ces principaux parcs et jardins, on trouve:**

**[Le jardin d'Orsay \(https://www.limoges.fr/node/4622\)](https://www.limoges.fr/node/4622)**

## Le jardin du Champ de juillet

En sortant de la gare SNCF des Bénédictins, le visiteur se trouve face à un vaste jardin fleuri en toutes saisons ; cet ancien champ de manœuvres militaires a été converti dès le 19<sup>e</sup> siècle en un jardin public doté d'un bassin et d'allées ombragées. Bassin qui a fait l'objet d'une rénovation complète en 2018. Les jardiniers y maintiennent la **tradition de la mosaïculture**.

## Le parc Victor Thuillat

Ilot de calme et de verdure ce parc paysager d'une **surface de 3,5 hectares**, abrite de nombreux arbustes et arbres, dont certains sont classés remarquables (au PLU), de nombreuses vivaces et une rivière anglaise qui lui confèrent ce charme particulier. Chaque deuxième dimanche d'octobre il accueille son marché aux plantes et artisanat local.

## Le jardin botanique de l'Evêché

Cette perle du centre-ville se caractérise par ses terrasses de l'Ancien Palais Episcopal (reconstituées en 1976) agrémentées de parterres fleuris, son mail et ses bassins qui ont retrouvé l'harmonie originelle d'une composition rigoureuse des **jardins dit à la française**.

Lieu de détente, de promenade et de contemplation, c'est aussi grâce à son **jardin botanique**, de près de 2 ha, un **véritable musée vivant des plantes et formidable conservatoire de la biodiversité**.

Au fil des collections, réparties sur les différentes terrasses, le promeneur pourra y découvrir les plantes par le biais de leurs familles (collection systématique), par leurs usages (collection ethnobotanique) ou par leurs biotopes, caractéristiques du Limousin (collection écologique).

Sur cette dernière collection ce sont en effet, 7 milieux caractéristiques du Limousin qui sont représentés : la chênaie-charmaie, la hêtraie à houx, la saulaie, la lande sèche à bruyères, la lande tourbeuse, le fourré à bruyères et ajoncs d'Europe, la mégaphorbaie (jeune et mature)



## [Le Pollinarium \(https://www.limoges.fr/node/4576\)](https://www.limoges.fr/node/4576)

### Le Bois de la Bastide

Véritable bulle d'oxygène au cœur de la zone urbaine du nord de Limoges **s'étend sur 80 ha**. Cette forêt très appréciée par les promeneurs, les joggers limougeauds mais aussi des Terra aventuriers appartient à la Ville de Limoges depuis 1975. Elle faisait partie de l'immense domaine du Baron Martin de la Bastide. Aujourd'hui essentiellement constitué d'une futaie de chênes pédonculés, le bois de la Bastide est soumis au régime forestier et est géré par la ville, dans le cadre un plan de gestion pluriannuel, mené en concertation avec l'Office Nationale des Forêts.

### Parc du Mas Jambost : une aire d'ébats pour chiens de 22 hectares

A titre expérimental, la Ville de Limoges autorise, une partie de l'accès du parc du Mas Jambost aux propriétaires de chiens non tenus en laisse (sauf pour les chiens classés par la loi en catégorie 1 et 2), leurs propriétaires ou leurs détenteurs ont néanmoins l'obligation de les garder sous leur étroite surveillance : les chiens doivent en effet rester sous le contrôle de leurs maîtres afin de les empêcher d'importuner les usagers du parc ainsi que les autres chiens.

[Consulter l'arrêté \(https://www.limoges.fr/sites/default/files/arretechiensespacesverts.pdf\)](https://www.limoges.fr/sites/default/files/arretechiensespacesverts.pdf)

Il est possible d'accéder à ce parc non clos par plusieurs points d'entrée

- soit côté Val de l'Aurence à partir du pavillon du Mas Jambost, de l'esplanade allée Maréchal Franchet d'Esperey et rue de la perdrix,
- soit à partir de la Roseraie municipale soit par son entrée principale au niveau de l'échangeur de la rue du Coudert.

Il est possible de laisser son chien non tenu en laisse sur l'ensemble du parc à l'exception du jardin de la Roseraie et des espaces de jeux (aire de jeux et terrain de foot).



## La vallée de l'Aurence

Acquise progressivement par la Ville, la vallée de l'Aurence est aménagée sur tout son parcours. Ponctuée, au nord, d'un **parc animalier** où chèvres, ânes et des poules vaquent en quasi liberté sur près de 4 ha, elle abrite aussi des terrains de grand jeu, de vastes prairies en accès libre et des sites pittoresques à souhait. **Véritable réserve naturelle sur près de 200 ha**, elle est composée du lac d'Uzurat, des parcs du Moulin-Pinard et de l'Aurence, et enfin de celui du Mas-Jambost.

## La vallée de l'Auzette

L'Auzette, petit ruisseau affluent de la Vienne, traverse les secteurs urbanisés de la rive gauche. Cette petite "coulée verte" permet de remonter sur 1,5 km jusqu'aux équipements du Bas-Fargeas, tennis, Centre culturel John-Lennon, etc. et au vaste complexe sportif de Saint-Lazare. On y trouve les parcs de l'Auzette, du Mas Rome et du Bas Fargeas, **trois espaces riches en biodiversité**.

## La vallée de la Vienne

[Sentier d'interprétation des bords de Vienne \(https://www.limoges.fr/fr/dynamique/voir-faire-manger\)](https://www.limoges.fr/fr/dynamique/voir-faire-manger)

### Découvertes botaniques et faunistiques

Avec le parc Victor-Thuillat, le jardin botanique de l'Evêché occupe une place de choix pour l'observation des plantes en situation. Mais la biodiversité, pour qui sait la voir, est partout en ville : mammifères, oiseaux, batraciens, insectes, plantes,... peuplent notre territoire communal. Les parcs et jardins de la Ville en sont souvent de riches réservoirs et abritent bon nombre d'espèces dont certaines sont protégées.

La Ville tient compte de cette richesse floristique et faunistique des milieux dans sa gestion et sa conception paysagère. Depuis une dizaine d'années, des inventaires naturalistes ont été réalisés sur quelques stations. Ces derniers permettent de mieux appréhender la diversité biologique et les caractéristiques des sites afin d'adapter les interventions des différents gestionnaires et aménageurs en fonction des écosystèmes.

Mais préserver c'est aussi favoriser le maintien de cette biodiversité. Pour cela, depuis plusieurs années, des actions sont menées par la Ville, telles que **l'installation de nichoirs** destinés aux petites espèces d'oiseaux du Limousin (mésanges bleue, charbonnière, nonnette, huppée et boréale) ou encore la **mise en place de ruches** sur divers sites.



## Un arbre par habitant



En plus de nombreuses zones boisées, on dénombre près de 53 000 arbres dans les lieux publics de Limoges, chacun faisant l'objet d'un inventaire informatisé.

Limoges se distingue avec pas moins de 219 arbres remarquables (, magnolia grandiflora du Chinchauvaud, le quercus robur de l'allée de L'Illade ...) qui font actuellement l'objet d'une protection spéciale au Plan Local d'Urbanisme.

Chaque année la direction des espaces verts de l'environnement et de la biodiversité plante environ deux fois plus d'arbres qu'elle n'en enlève. Plantations qui, depuis quelques années, se font en essayant de répondre au mieux aux changements climatiques. Ainsi, en milieu forestier par exemple, le chêne pédonculé est remplacé de nos jours pas le chêne rouvre.

## Boulevard des fleurs



S'inscrire dans la politique générale de la Ville en matière d'amélioration du cadre de vie est une des missions que s'est fixée la Direction des espaces verts et de la biodiversité et cela passe, entre autre, par l'embellissement. Mais cet embellissement doit aujourd'hui se penser différemment et prendre en compte les critères du développement durable mais aussi les nouvelles contraintes et les attentes de la population.

Alors qu'hier le fleurissement se faisait de façon très classique en alternant plantes annuelles et bisannuelles, aujourd'hui il est conçu à la manière des peintres.

Les massifs fleuris deviennent de véritables décors où la scénographie paysagère est imaginée avec, pas moins de **650 variétés de plantes annuelles et bisannuelles** (produites aux serres municipales) mais aussi des **plantes vivaces, des arbustes et des éléments divers** : bois broyés et colorés, réutilisation de porcelaine déclassée, utilisation de terreau en paillage pour sa couleur sombre... les jardiniers redoublent d'inventivité et n'hésitent pas à valoriser également leurs déchets végétaux (feuilles, tonte...)!

## La Ville de Limoges distinguée par le label "Végétal local"

En utilisant des arbustes et des vivaces natifs pour son fleurissement et ses aménagements, la Ville propose petit à petit un nouveau langage paysager. Mettre en valeur le patrimoine végétal régional est effectivement une volonté affirmée de la Direction. Elle se traduit par le lancement en 2017 d'un projet visant à **produire en interne ses propres plantes natives**. Projet qui s'est concrétisé en 2018, par **l'obtention du label végétal local**. Faisant de Limoges, la première collectivité nationale à en être dépositaire. Ce label attribué, par l'Agence française de la biodiversité, garantit pour les plantes sauvages: leur provenance locale et leur diversité génétique, avec une traçabilité complète depuis le site de collecte en milieu naturel; jusqu'à leur utilisation, tout en préservant la ressource.

Parallèlement à cette réflexion, des expositions thématiques ont lieu chaque été. Elles permettent d'explorer ainsi de nouvelles gammes de plantes, et suscitent un formidable intérêt chez les Limougeauds.



## Sentiers de découverte et de randonnées



Laissez-vous conter les bords de Vienne telle est l'ambition que vous propose la Ville avec son **sentier d'interprétation**.

Laisser l'existant pour le sentier. Départ à l'entrée du jardin de l'Évêché, à droite du porche d'entrée de la cathédrale Saint-Etienne.

Des oeuvres en email accompagnent votre balade :

- A chaque arrêt retrouvez une œuvre émaillée, créée spécialement par un artiste limousin.
- Pour ne pas perdre votre chemin, suivez les médaillons en email.

Le livret vous guide : 1 arrêt, 2 thématiques.

- Pour chaque point d'intérêt, vous trouverez un feuillet nature, et un feuillet patrimoine pour découvrir les bords de Vienne.

En flashant ce QR code avec votre téléphone, vous pourrez écouter à chaque arrêt un témoignage. Bonne découverte.

Mais découvrir Limoges ne s'arrête pas là ! **77 kilomètres de chemins pédestres sont aménagés et régulièrement entretenus.**

[Carte des sentiers de randonnées en téléchargement \(https://www.google.com/maps/d/viewer?ll=45.86201057367449%2C1.253088705320124&z=13&mid=1pc0UnuXM2oW3WmB5jflmMk1ShkZSbt64\)](https://www.google.com/maps/d/viewer?ll=45.86201057367449%2C1.253088705320124&z=13&mid=1pc0UnuXM2oW3WmB5jflmMk1ShkZSbt64)

Enfin, pour les aventuriers, des chasses aux trésors vous sont proposées à travers Limoges via les caches Terra aventura. Pour les découvrir : [www.terra-aventura.fr](https://www.terra-aventura.fr) (https://www.terra-aventura.fr/)

## Jardins d'enfants, jardiniers en herbe



Sensibiliser les enfants au respect de la nature et aux valeurs du développement durable est une volonté forte de la Ville. Pour cela, **des visites, sur l'ensemble des parcs et jardins, et des animations sont organisées auprès des enfants des écoles, des crèches ou des centres de loisirs**. Actions qui visent à leur faire prendre conscience de la fragilité de leur environnement proche, mais aussi à les rendre acteurs et à les pousser à agir en faveur de leur cadre de vie, ainsi qu'à son respect.

Des projets à l'année sont également montés en collaboration avec les enseignants sur les thèmes de la nature en ville, de l'éducation à l'environnement ou encore de l'horticulture avec pour ce dernier, la création, au sein même de l'école de jardins pédagogiques.

Les enfants ont également naturellement leur place dans les jardins pour y jouer : près de 86 aires de jeux sont ainsi dispersées dans toute la ville.

[Localisez les aires de jeux \(https://sig.limoges.fr/limogesencartes/apps/MapTour/index.html?appid=a9c99b9fd61b49e59255f89adb73f484#\)](https://sig.limoges.fr/limogesencartes/apps/MapTour/index.html?appid=a9c99b9fd61b49e59255f89adb73f484#)

## Les adultes ne sont pas oubliés

En effet, **ces visites et ces animations dans les parcs et les jardins de la Ville ne concernent pas que les petits**. Des actions sont régulièrement organisées auprès des groupes d'adultes qu'ils soient amateurs ou de professionnels (sociétés d'horticulture, de jardiniers ou de botanistes, centres de formation...), des clubs loisirs seniors mais aussi des résidences pour personnes âgées.



Pour plus de renseignements concernant ces visites de groupes n'hésitez pas à prendre contact auprès du secrétariat de la direction : 05-55-45-62-67

## Jardins familiaux

Avec leurs petites parcelles soigneusement cultivées, **les jardins familiaux font partie intégrante du paysage de Limoges**. Au goût du jardinage s'ajoute un aspect social propice à la convivialité et au partage, contribuant ainsi à créer du lien et à améliorer le cadre de vie dans les quartiers. Ce sont ainsi 283 parcelles à jardiner que la Ville propose sur quatre sites: Beaubreuil, la Bastide, Auzette et l'Aurence), soit **près de 9 hectares**.

## Jardins durables

Dans le cadre de l'agenda 21 de la Ville, la direction des espaces verts de l'environnement et de la biodiversité a su adapter ses pratiques de gestion en fonction des potentialités des sites, des usages et des contraintes. Pour cela, elle a élaboré des plans de gestion de ses parcs et de ses jardins qui définissent les modes mais aussi les fréquences d'interventions. De la même façon, elle a mis en place des **techniques alternatives de gestion** (paillage, lutte biologique, utilisation de végétaux plus résistants...) ayant **pour but la réduction significative voire l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires**.

Mais elle s'attèle aussi à mieux utiliser et préserver les ressources naturelles ! Mieux connaître les sols et ajuster les amendements au strict besoin mais aussi apporter des amendements d'origine organique, ou encore lorsque la situation le permet, favoriser le retour aux cycles de la matière organique, en sont un des points.

De la même façon, l'eau est une ressource précieuse qu'il convient d'utiliser à bon escient.

Utiliser, lors de la conception paysagère, une **palette végétale mieux adaptée et moins gourmande en eau ou encore des plantes locales ou de gazon plus résistant à la sécheresse**, mais aussi optimiser les installations d'arrosage quand ils sont incontournables, sont également, donc les maîtres mots.

Enfin, une **adaptation des modes de gestion des tontes classiques** a été mise en œuvre, passant entre autres par des fauches différenciées, plus respectueuses des cycles végétatifs limitant l'impact sur l'environnement.

Pour suivre l'actualité de la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité, rendez-vous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/espacesvertslimoges/>

Téléchargez la plaquette gestion durable des espaces verts à Limoges ci-dessous

